

contenu du message	
de	"FFRandonnée" < ffrandonnee@info.ffrandonnee.fr >
à	rando-74@wanadoo.fr
date	26/11/20 19:02
objet	Plan de reprise des activités fédérales au 26 novembre 2020

Les nouvelles informations sur la reprise d'activités fédérales

Si vous ne visualisez pas ce message, allez sur la [version en ligne](#)



26 novembre 2020

A l'attention des président(e)s des comités, des Président(e)s et animateurs de clubs affiliés,

Copie : Comité Directeur, salariés, bénévoles du siège

Bonjour à tous,

Le Président de la République et le Premier Ministre ont pris la parole cette semaine pour annoncer l'évolution des mesures liées à la crise sanitaire. Nos efforts pour réduire notre vie sociale et associative commencent à payer et la circulation du virus à régresser doucement.

Ils ont annoncé les conditions et le calendrier indicatif du déconfinement progressif.

Au regard des très nombreuses questions que vous nous posez depuis lundi, J'ai souhaité dès aujourd'hui vous communiquer les conséquences connues à ce jour (et avant la parution du décret et de l'instruction sport) de ces annonces sur nos activités de marche et de randonnée.

=> dès samedi 28 novembre, un allègement du confinement :

- La pratique auto organisée des activités sportives sera autorisée dans un rayon de 20 km autour de son domicile et pour une durée de 3 heures
- L'accès à l'eau (littoral et lac) sera à nouveau autorisé pour la pratique sportive auto organisée (qui reste déconseillée pour le long côté)
- L'attestation de déplacement sera toujours nécessaire pour sortir pratiquer mais dans une nouvelle version.
- L'encadrement d'activités extérieures dans le cadre extrascolaire sera de nouveau possible pour les mineurs.
- L'encadrement d'activités sportives pour les publics prioritaires (scolaires, en situation de handicap, sport sur ordonnance) reste possible dans le cadre strict défini dans l'arrêté du 29/10 (page12) et dans l'instruction sport.

Vous trouverez ci-joint la nouvelle version du plan de reprise des activités FFRandonnée, qui s'appliquera à compter du 28 novembre.

=> A partir du 15 décembre, le confinement devrait être levé

- un **couvre-feu** sera mis en place **de 21 heures à 7 heures**
- Il serait alors à nouveau possible de pratiquer en club les activités de marche et de randonnée sans limitation de temps et de distance de 7 à 21h, et dans le cadre d'un protocole strict, que nous vous transmettrons d'ici là.

=> **Vers le 20 janvier**, une nouvelle étape est envisagée, date à laquelle seront mesurables les conséquences sur la crise sanitaire de l'allègement du confinement. Les activités de formation en présentiel pourrait alors reprendre.

Comme je vous l'annonçais dans mon dernier message lié à la crise sanitaire, la FFRandonnée défend ardemment les intérêts des pratiquants. La Tribune que j'ai co-signée avec d'autres responsables de fédérations et organismes de sports de nature, et les messages portés par les dirigeants de nos comités et du siège dans les médias et sur les réseaux sociaux ces dernières semaines, ont contribué à l'assouplissement de la règle 1h /1 km. Nous pouvons nous en féliciter ! **Aujourd'hui, un nouveau combat s'ouvre à nous : celui de la valorisation de la pratique encadrée pour assurer la réouverture de nos clubs au 15 décembre.** De nouvelles actions seront mises en œuvre en ce sens dans les jours à venir.

Une fois encore, au-delà des règles sanitaires, ce qui me semble essentiel dans le développement de nos actions et activités, c'est le bon sens. Nous devons systématiquement nous interroger sur notre impact sur la circulation du virus et, tout en continuant à développer nos missions, le diminuer au maximum notamment en mettant en œuvre la distanciation physique et les fameux gestes barrières.

Parce qu'il est important de garder du lien avec nos licenciés, baliseurs, animateurs..., le siège s'est organisée pour vous proposer une nouvelle publication hebdomadaire « Confinés mais actifs avec la FFRandonnée », qui vous présente des outils et des idées pour continuer à animer à distance vos communautés. N'hésitez pas à contribuer à son contenu en nous transmettant vos expériences et bonnes pratiques.

Je sais pouvoir compter sur votre investissement pour poursuivre vos activités et ré-enchanter le quotidien de nos concitoyens grâce à la marche et la randonnée. Toute l'équipe des administrateurs, bénévoles et salariés du siège, mais également des comités régionaux et départementaux restent à votre écoute et disponibles pour vous accompagner.

Sportivement,
Le Président
Didier Babin



FFRandonnée - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris

Mentions légales

Si vous souhaitez vous désabonner, [cliquez sur ce lien](#)